

---

## Résumé de l'adresse de la commune de Bergerac qui fait l'éloge du représentant Ysabeau, en annexe de la séance du 25 germinal an II (14 avril 1794)

---

### Citer ce document / Cite this document :

Résumé de l'adresse de la commune de Bergerac qui fait l'éloge du représentant Ysabeau, en annexe de la séance du 25 germinal an II (14 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 583;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1969\\_num\\_88\\_1\\_33007\\_t1\\_0583\\_0000\\_23](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_33007_t1_0583_0000_23)

---

Fichier pdf généré le 01/02/2023

dernier soupir, pour défendre la République une, indivisible et indestructible ».

WIBERT, POTIN, GANDELOT, SAVART, CHOLET, TRESCOU, BOUCOTTE, KRUBOR, CHALANDON, BIOT, CAZENAVE, RECOUARD.

Insertion au bulletin (1).

### 83

[*Le trib. du distr. de Villefort, à la Conv.; s. d.*] (2).

« Représentants du peuple,

C'est dans les transports de la plus vive allégresse que nous vous félicitons d'avoir encore sauvé la patrie du danger imminent dont elle était menacée. Quelque profonde et ténébreuse que fut cette conjuration contre la liberté, elle n'a pu échapper à l'œil pénétrant de votre sollicitude, et vous en avez rompu les fils avec autant d'intelligence que vous montrâtes de courage et d'intrépidité à renverser le trône pour fonder la République. Qu'ils se trompent, ces vils suppôts de la tyrannie en croyant étouffer la liberté et rétablir le despotisme ! O, vous, dignes représentants d'un peuple libre, inaccessibles à la corruption, vous saurez toujours rendre vains leurs chimériques projets, et déjouer tous leurs complots ; vous nous donnez chaque instant, l'exemple des vertus républicaines ; et c'est sous vos auspices que nous allons parcourir la période que nous tracent nos devoirs ; organes de la loi, nous en serons les sentinelles vigilantes et nous saurons mourir à notre poste plutôt que de permettre que l'on osât y porter atteinte. Continuez vos glorieux travaux, et ne descendez de la Montagne qu'après avoir consolidé le bonheur des Français qui deviendra celui de toutes les nations. »

TEISSIER, PAUL, MICHEL, ESCALIER, LEYRETTE.

Insertion au bulletin (3).

### 84

Le Conseil général de la commune de Bayonne annonce que les citoyens de ce canton s'occupent avec zèle à l'extraction du salpêtre, un atelier seul en a déposé 400 livres (4).

### 85

Les Administrateurs du district du Rocher, département de la Manche, adressent à la Convention un brevet de pension de 200 liv. pro-

venant de Clair-Louis Barbère, émigré, ils ont joint à cet envoi trois décorations, dont deux de ci-devant Saint-Louis (1).

### 86

La Société populaire d'Avesnes offre 107 chemises, 48 paires de souliers et 7 draps (2).

### 87

Un défenseur de la patrie, qui s'est trouvé aux batailles de Fontenoi, de Malplaquet et de Lautfeld, réclame les indemnités que lui accorde la loi.

Renvoyé au comité (3).

### 88

La commune de Bergerac annonce que, grâce au soins du représentant du peuple Ysabeau, l'esprit public est à sa hauteur ; et que le fédéralisme est anéanti (4).

### 89

La société de Château-du-Loir se félicite d'avoir eu dans son sein le vertueux Garnier de Saintes. Par son énergie et sa fermeté, l'esprit public est à la véritable hauteur de la Révolution ; les ci-devant églises sont converties en temples de la raison : elle envoie 400 marcs d'argenterie (5).

### 90

Une citoyenne réclame la mise en liberté d'un vieillard de 83 ans, chef d'une nombreuse famille, ses enfants et ses petits enfants, dit-elle, s'attristent et répandent des larmes sur son sort.

Renvoyé au comité (6).

### 91

L'agent national près le district de Rioms écrit que dans la décade dernière, 23 lots de biens d'émigrés estimés 38 908 liv. ont été adjugés pour 133 800 liv.

Insertion au bulletin (7).

(1) C. Eg., n° 605, p. 116.

(2) J. Sablier, n° 1258.

(3) M.U., XXXVIII, 414.

(4) J. Sablier, n° 1258 ; B<sup>in</sup>, 25 germ. (2<sup>e</sup> suppl<sup>l</sup>).

(5) J. Sablier, n° 1259.

(6) M.U., XXXVIII, 413.

(7) C. Eg., n° 605, p. 114 ; M.U., XXXVIII, 413.

(1) Mention marginale, datée du 25 germ., et signée Ruelle.

(2) C 298, pl. 1042, p. 27 ; B<sup>in</sup>, 27 germ. (suppl<sup>l</sup>).

(3) Mention marginale, datée du 25 germ. et non signée.

(4) C. Eg., n° 605, p. 116. B<sup>in</sup>, 29 germ. (2<sup>e</sup> suppl<sup>l</sup>).